

**LES FEMMES DE LA MAIRIE DE BUJUMBURA ET LE PETIT COMMERCE
AMBULANT : ENTRE PRÉCARITÉ ET RÉSILIENCE.**
Par Jean-Marie NDUWAYO et Lambert HAKUZIYAREMYE

Résumé

L'article montre l'identité et les parcours de la catégorie des femmes qui embrassent le petit métier de commerce ambulant. Il met en exergue les facteurs à l'origine de cette dynamique notamment les crises socio-politiques traversées par le pays, l'incendie de certains marchés et spécialement le marché central de Bujumbura, incendié en janvier 2013, l'amenuisement des terres agricoles, le chômage qui frappe le pays,... Bien qu'il soit informel et illégal, ce petit métier constitue une source de revenus pour de nombreux ménages. Il est préféré par rapport au commerce légal du fait qu'il est moins exigeant en capital et ne demande aucune formalité administrative. L'article met en évidence également le profil des femmes vendeuses ambulantes de Bujumbura ainsi que les perceptions qu'elles ont de leur activité, sur leur clientèle et sur les autorités administratives et policières.

Mots clés : *Burundi, commerce ambulant, précarité, résilience*

Abstract

This article talks about the identity and the career of the women carrying out the itinerant trade in Bujumbura city. It exposes the provenance factors of this dynamic especially the socio-political crises gone through by Burundi; the fire in some markets, particularly the old Bujumbura central market, burned in January 2013, the diminution of the agricultural lands, the unemployment that strikes the country,..Although it is informal and illegal, this small trade constitutes an income of many families. In comparison with a legal trade, it is more preferred because it is exacting a less capital and it doesn't require any administrative form. This article also highlights the profile of women with unstable trade in Bujumbura as well as their perceptions of their activity, on their customers and on the administrative authorities and policies.

Keywords: *Burundi, itinerant trade, precariousness, resilience*

Introduction

Les sociétés humaines sont soumises à des dynamiques socio-culturelles à l'origine de leur évolution. Dans toute société, on observe des mutations sociales en rapport avec les différentes adaptations et le Burundi ne fait pas exception. Traditionnellement, au Burundi, la division du travail a souvent fonctionné sur base du critère « genre » où les génératrices de revenus étaient souvent réservées aux hommes. La crise d'octobre 1993, en transformant un bon nombre de femmes et de filles en cheffes de ménages après la mort du chef de famille ou de tous les parents, en déversant dans les centres urbains du pays des milliers de personnes sans qualification et sans activité formelle, est venue bousculer les habitudes. Cette dynamique sera accélérée par une autre série de facteurs notamment une forte pression démographique avec ses répercussions sur les terres agricoles, le chômage, l'abandon scolaire, l'aspiration même de certaines femmes de jouir de plus de liberté et d'autonomie financière, les incendies des marchés et spécialement celle du marché central de Bujumbura

en janvier 2013 ... Ces dernières années, on assiste à une nouvelle dynamique tendant à insérer les femmes dans tous les métiers y compris ceux réservés jusque-là « théoriquement » aux hommes. Actuellement en effet, il se développe un commerce ambulant informel. Celui-ci attire beaucoup plus les femmes. La problématique est de comprendre pourquoi ce commerce se développe davantage en ville et intéresse beaucoup plus les femmes et de quel profil?

Le présent article, rédigé essentiellement sur basé d'une enquête effectuée dans la mairie de Bujumbura entre septembre 2019 et mars 2021, met en évidence le cas des femmes qui, à travers le petit commerce ambulant des produits agro-alimentaires, cherchent à s'adapter à un nouveau contexte socio-économique qui ne leur accorde pas de place dans un cadre bien structuré. Certes cette activité intéresse aussi les hommes mais, à la simple observation, l'on voit que les femmes en constituent la majorité. La problématique de ce travail est de comprendre les principales motivations de ces femmes actives dans ce commerce, leur profil ainsi que les représentations qu'elles se font de ce commerce.

Méthodologie de l'étude

Sur le plan méthodologique, nous avons d'abord fait la lecture des écrits qui traitent des questions proches. Pour expliquer le développement du secteur informel dans les sociétés africaines, dans « Le défi de l'économie informelle », Delvaux montre que dans un contexte de pauvreté généralisée, l'informel a pris le dessus partout en Afrique (Delvaux, 2001 : 18). Reginensi de son côté parle du problème de la légalisation de l'informel : « *les vendeurs ambulants, acteurs de l'économie urbaine souterraine, affrontent le défi de l'institutionnalisation de leur pratique professionnelle et y répondent de façon contrastée* » (Reginensi, 2012 :34). Elle arrive à se poser la question de savoir si l'application des normes n'affaiblit pas l' « esprit inventif et entreprenant » des vendeurs ambulants.

Nous avons ensuite mobilisé la collecte des données quantitatives. Un questionnaire a été adressé aux femmes vendeuses ambulantes. Au total, 26 sur 30 femmes enquêtées réparties dans 8 zones sur les 13 que compte la mairie de Bujumbura ont répondu à toutes les questions. Ces données ont été complétées par des entretiens compréhensifs et des observations directes. L'entretien a concerné 10 femmes. Un certain nombre de critères a été privilégié notamment la province d'origine, le niveau d'étude, la résidence actuelle, l'état matrimonial, les personnes à charge, l'année du début de l'activité, l'occupation d'avant, les appuis éventuels, leur perception par rapport à l'activité, le revenu et son affectation. Cependant nous avons été beaucoup plus intéressés par les variables suivantes : état matrimonial, lieu de résidence, la situation de leurs enfants et la perception par les femmes elles-mêmes de leur métier d'autant plus que les réflexes des unes et des autres dépendent de ces dernières. Selon qu'on est femme cheffe de ménage, résidente de la mairie ou des communes environnantes, qu'on ait des enfants à scolariser ou pas et même la perception qu'on se fait de ce petit métier, les motivations ne sont pas les mêmes. Le questionnaire était digitalisé et nous avons tenu en considération les trois communes de la mairie de Bujumbura lors de nos interviews à savoir Muha, Mukaza et Ntahangwa.

Identité et parcours des femmes vendeuses ambulantes de rue

Le commerce de la rue dit aussi commerce ambulant est un concept le plus souvent utilisé en économie. Cette activité est classée par des économistes dans le secteur informel. Selon certains auteurs, les représentations sociales font du commerce ambulant, dit aussi commerce informel ou de rue, un ensemble flou d'activités liées à l'illégalité, à l'archaïsme et au sous-développement, (Monnet, 2019). Cette perception est une forme d'identification négative pouvant être utilisée par des experts et des gouvernements pour critiquer et disqualifier ce genre d'activité. Certes, le commerce ambulant caractérise essentiellement les pays en voie de développement et ses acteurs échappent souvent au fisc. Il est composé de deux mots : commerce et ambulant pour designer l'image d'un commerce instable, difficilement localisable dans l'espace et dont on ne peut identifier clairement les règles de fonctionnement. De ce fait, selon son intensité, un pays peut voir une source importante des revenus lui échapper et même la déstabilisation du commerce formel. L'activité est également qualifiée de rue ou informelle du fait qu'il n'y a pas de mécanismes clairs d'enregistrement officiel : « *l'identification d'un commerce dit de rue ou informel renvoie à l'absence d'enregistrement légal ou fiscal de l'activité.* » (Lautier, 2004 : 26). A côté de ces deux auteurs qui insistent sur le caractère illégal du commerce ambulant, Reginensi établit une relation entre le commerce ambulant et le marché formel et les deux seraient en étroite dépendance. En effet : « *Bien que le commerce ambulant puisse être considéré comme faisant partie du marché informel, le développement de cette activité est en étroite relation avec le marché formel, et souvent devient la principale source de revenus pour de nombreuses familles* » (Reginensi, 2012 : 34). Par ailleurs les vendeuses de rue s'approvisionnent généralement dans les marchés formels.

Au Burundi, dans la mairie de Bujumbura, le secteur informel existe. Faustin Murindahabire vient sur son dynamisme et souligne son caractère agressif en élargissant de plus en plus ses activités. (Murindahabi, 2010 :32). Par ailleurs, le même auteur souligne l'importance du secteur informel en insistant sur son rôle sur le plan microéconomique. Bien que cette activité soit informelle, le commerce de rue a des rapports étroits avec l'évolution de la ville et les dynamiques socio-urbaines d'un pays en développement comme le Burundi. Le commerce ambulant constitue même aujourd'hui un enjeu majeur entre différents intervenants : les vendeurs, les clients et les autorités administratives. En effet, il permet à ceux qui le pratiquent d'avoir des revenus tout en échappant quelque peu au fisc au moment où les autorités administratives cherchent tantôt à les combattre, tantôt à les contrôler. Les clients quant à eux se voient proposer des services de proximité et à des prix défiant toute concurrence car les vendeurs ambulants ne louent ni les stands, ni ne payent souvent la taxe due : ce qui rend leurs marchandises concurrentielles. En mairie de Bujumbura en particulier, le commerce ambulant y est très remarquable. Il concerne des articles d'habillement pour enfants essentiellement, des chargeurs de téléphones, des unités de recharge téléphoniques, des services de dépôt et de retrait de la monnaie électronique, des montres et les bijoux, des fruits... Il s'agit d'une activité pour des gens en situation de précarité car ses acteurs se

retrouvent parmi ceux qui ne peuvent disposer d'un capital important pour acheter de grande quantité de marchandise et louer des stands dans des lieux officiellement reconnus comme tel. Seul le commerce ambulant des fruits effectué par les femmes intéresse cette recherche.

L'incendie du marché central de Bujumbura : une des causes de la prolifération des femmes ambulantes. Sans être la seule cause de ce développement, l'incendie du marché central de Bujumbura en janvier 2013 a été déterminant. C'est dès lors que l'on a assisté à une nouvelle reconfiguration des activités commerciales dans la mairie de Bujumbura. Les activités qui étaient auparavant concentrées à l'intérieur du marché central se sont développées sur d'autres terrains. Cet élément explique également une prolifération des sites de vendeuses ambulantes. L'incendie du marché central de Bujumbura comme cause de la dispersion des vendeuses est avancée par nos enquêtées. Christine, une des victimes, le confirme: « *Avant de devenir femme vendeuse de la rue, j'étais commerçante très reconnue dans les enceintes du Grainier de Bujumbura. Parfois mes affaires commerciales allaient au-delà de la frontière, car j'avais déjà gagné des contacts avec les autres femmes du Congo et du Rwanda. Mon capital s'élevait à un million cinq cent mille francs Burundais (1.500.000 fbu). Mais pour le moment, mon capital ne dépasse pas soixante mille Frans Fbu.* » (Christine, octobre, 2020)

Comparativement au temps où Christine était encore dans le Grainier de Bujumbura, le bénéfice était beaucoup plus élevé. Pour le moment Christine fait savoir qu'elle vit du jour au jour avec un bénéfice qui ne lui permet pas de subvenir à tous les besoins fondamentaux.

Les femmes concernées par ce commerce partagent les mêmes conditions socio-économiques, au-demeurant modestes. 11 sur 26 enquêtées, soit 42% sont des femmes cheffe de ménage parmi lesquelles des veuves, des mères célibataires et des divorcées mais dont la garde des enfants leur incombe. En tant que femme cheffe de ménage, elle se retrouve seule à loger, nourrir, faire soigner et éduquer ses enfants. C'est dans ce contexte de précarité que ces femmes envahissent et sillonnent les rues et les avenues des quartiers de la mairie de Bujumbura en proposant à leur clientèle une série des produits agro-alimentaires en l'occurrence des fruits et légumes.

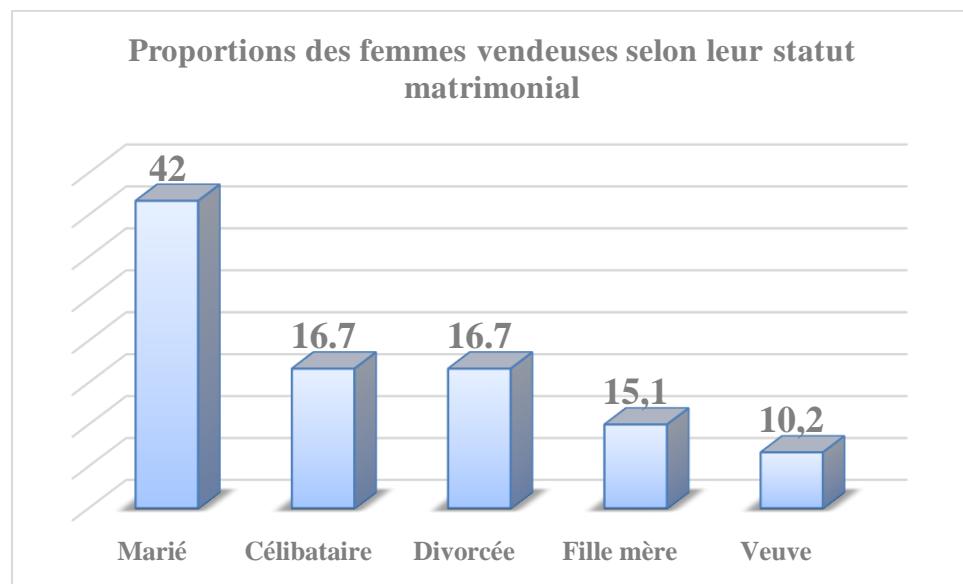
La deuxième catégorie est constituée par des femmes mariées : 11 sur 26 également, soit 42% mais dont les revenus des maris n'arrivent pas à satisfaire les besoins fondamentaux de leurs familles. Elles agissent pour compléter les revenus de leurs époux (Soroma, février 2021). Diane abonde dans le même sens que Soroma : « *Avant d'exercer dans ce métier, j'ai travaillé comme bonne à tout faire respectivement dans le quartier Kinanira et Kanyosha. Après, j'ai été serveuse dans un bar-restaurant où j'ai fini par quitter pour épouser mon mari qui est aujourd'hui devenu handicapé suite à un accident de roulage quand il exerçait le métier de taxi-vélo* » (Diane, avril 2020).

La dernière catégorie est formée par des célibataires : 5 sur 26, soit 19, 2%. Sur les 26 femmes enquêtées, 12 soit 46% affirment qu'elles étaient sans activité génératrice de revenu. 7 sur 26 soit 26% rentre dans la catégorie autre alors que 5 sur 26 soit 19% étaient des bonnes. Etant toutes devenues des mères célibataires, elles se sont retrouvées dans une situation d'extrême

précarité. D'une manière générale, des femmes embrassent le métier de petit commerce ambulant à cause de la très grande précarité de la vie. Le commerce ambulant des fruits occupe beaucoup de femmes. On les trouve pratiquement dans tous les quartiers faisant le porte à porte, sur des points précis le long de certaines avenues, sur des sites parfois improvisés, à proximité de certaines écoles pour profiter du passage des parents venant récupérer leurs enfants à la fin des cours, ...

Cependant, même si l'idée n'a pas été expressément exprimée, nous avons senti qu'il y a une catégorie de femmes qui se lance dans ce commerce pour être libre financièrement et échapper, de ce fait, à la forte emprise de leurs maris. Selon Espérance de Busoro : « *ne tenant pas compte des différentes tâches ménagères accomplies par la femme, certains hommes ont tendance à déconsidérer une femme qui reste toujours à la maison sans apport en termes de revenu* » (Esperance, février 2021). Selon la majorité des femmes avec lesquelles nous avons mené des entretiens, une femme qui contribue, par son revenu, dans le bien-être familial a plus de considération et partant jouit de plus de liberté dans la prise des décisions qui engagent le ménage.

Graphique 1 : Statut matrimonial des femmes vendeuses ambulant (source : enquête réalisée par les auteurs)



Un autre facteur qui alimente le commerce de rue est l'exode agricole, c'est-à-dire le départ des agriculteurs vers les villes et abandonnant le métier d'agriculteur (Brand, D et Durousset, 1999 : 292). En effet, alimentée presque régulièrement par l'exode agricole, la ville de Bujumbura ne cesse de croître. Bien qu'elle n'ait pas suffisamment d'emplois à offrir, elle constitue toujours un lieu d'attraction des jeunes filles. Ces dernières, ne pouvant pas plus poursuivre les études pour différents, ne veulent plus s'adapter aux conditions de vie de la campagne. Sur les 26 femmes interrogées, 10 soit 38% ont au moins la sixième année primaire. Face aux réalités de la ville, un bon nombre d'entre elles se retrouvent dans la débrouillardise à travers de petits métiers notamment des vendeuses ambulantes des fruits et

légumes. Partant des résultats de notre enquête dans les trois communes de la mairie de Bujumbura, on se rend compte que les effectifs des femmes qui se lancent dans cette activité ne cessent d'augmenter. Plus de 50% des femmes interrogées affirment s'être lancées dans cette année il y a de cela une année.

A côté de l'exode agricole, il y a aussi le phénomène des mouvements pendulaires où plus d'une dizaine de millier de personnes entrent chaque jour pour travailler à Bujumbura et en sortent l'après-midi (Bidou, J.E. et al. 1991 : 40). Parmi ces dizaines de milliers de travailleurs, on compte une majorité de femmes transportant essentiellement des fruits et légumes à vendre. Ainsi, avons-nous observé nous-mêmes ce phénomène lors d'une matinée au cours de laquelle nous avons visité les principaux axes d'entrée dans la ville (Nkenga-Busoro, Musaga, Mugoboka et Gare du nord): « *Alors qu'il commençait à faire jour, l'on a vu des milliers de jeunes femmes descendre des montagnes qui surplombent la ville de Bujumbura portant sur leurs têtes des paniers remplis de fruits tout frais (bananes mûres, avocats, papayes, citrons, ...) à vendre. Les unes se dirigeaient vers les marchés formels de la mairie, les autres, disposant d'une clientèle déjà bien connue dans les différents quartiers, faisaient le porte à porte* » (Hakuziyaremye L. et al, janvier 2021).

Quant aux origines géographiques de ces femmes, notre enquête et nos entretiens, révèlent qu'un nombre relativement important de ces femmes proviennent des provinces de l'intérieur du pays densément peuplées comme Gitega, Ngozi, Muyinga, Kayanza, Kirundo,... et préférant s'installer dans la banlieue de la ville. Sur les 26 personnes enquêtées, 13, soit 50% sont originaires de l'intérieur du pays. Certaines ont déjà travaillé à Bujumbura comme domestiques et d'autres comme des serveuses dans des bars de Bujumbura. Parmi ces filles ayant déjà travaillé en ville, il y en a qui se sont retrouvées du jour au lendemain cheffes de ménages et préférant s'installer dans les faubourgs des périphéries de la ville (Goreth, février 2021). Elle souligne que dans tous ces métiers, elle était dans la précarité puisqu'à tout moment elle pouvait être remplacée. De son point de vue, elle ne pouvait envisager aucun projet d'avenir. L'autre composante des femmes vendeuses proviennent des communes la mairie : 4 sur 26, soit 15% et celles de la province de Bujumbura qui jouxtent la mairie : 9 sur 26, soit 34%.

Affectation des revenus tirés du commerce ambulant selon notre enquête

Les revenus tirés des activités de la vente sont affectés prioritairement à la satisfaction des besoins élémentaires. Tout est fonction du capital initial et du profit. La majorité des familles concernées vit au jour le jour en se contentant du minimum car en définitive, très peu peuvent épargner et envisager de nouveaux projets.

Sur un total de 26 enquêtées, 24 soit 92% affirment affecter la quasi-totalité de leur revenu journalier dans la satisfaction du premier besoin à savoir se nourrir. Très peu peuvent initier une autre activité génératrice des revenus. Si la vente a été bonne, c'est-à-dire quand la vendeuse a eu des clients et que le stock a été épuisé, en moyenne, avec un capital de 30.000 fbu (15\$), elle peut avoir un bénéfice net de 3250 Fbu soit 1,7 dollars au taux officiel. Évidemment, le bénéfice net dépend principalement du capital investi. Aux dires de Soroma,

les capitaux varient en général de 15.000 fbu à 50.000 fbu. Le profit suit les mêmes proportions et varie de 1.500 à 8.000 Fbu, soit respectivement 0, 78\$ et 4,2\$ américain par jour (Minani, septembre 2020). Comme d'aucuns le constatent, celle ayant un bénéfice de près de 1500 Fbu par jour vit dans une extrême précarité, surtout quand il s'agit d'une cheffe de ménage sans aucun complément. Elle est contrainte de se priver de presque tout quand on sait qu'un kilogramme de riz de qualité moyenne coûte 1600 fbu et celle de la farine de manioc 1300 fbu. Or pour nourrir une famille de 5 personnes, il faut, selon notre estimation, un minimum d'un 1 kilogramme de riz, sans compte le haricot et les autres légumes qui, généralement, accompagnent le riz. Dans ces conditions, les autres besoins tels l'habillement, le logement, la santé, la scolarité des enfants, ...deviennent facultatives. Ceci a un impact sur son espérance de vie et celle des siens. Bien que l'activité constitue un repli pour beaucoup des femmes, elle n'est pas à mesure de leur permettre une mobilité sociale. Il s'agit d'une débrouillardise et une tentative de résilience face à une situation de précarité et de pauvreté. La précarité dont il s'agit ici est à comprendre dans le sens de Loisy dans « *Pauvreté, précarité, exclusion. Définition et concept* » qui montre que la précarité peut donc s'analyser comme un ensemble de facteurs de risque et d'incertitude sur l'emploi et les ressources qui conduiraient à la pauvreté. Ces deux notions peuvent être envisagées à travers la notion d'insécurité ou plus précisément par l'absence simultanée de facteurs de stabilité ; notamment dans les domaines du travail (ne pas disposer d'un emploi stable) ou des conditions de logement (personnes hébergées par autrui par exemple) (Christian, 2000 : 26). Souvent, la femme se débrouille dans le commerce ambulant au moment où le mari exerce un autre petit métier ou une autre activité : maçon, aide-maçon, domestique, taxi-vélo, taxi moto, soudeur, coiffeur, débardeur, rabatteur, veilleur, jardinier,...Dans cette complémentarité, on constate une certaine répartition des responsabilités selon le genre. Sur base de notre enquête, le revenu de la femme est beaucoup plus affecté dans la satisfaction des besoins alimentaires notamment la ration et celui du mari doit aider dans la couverture des autres besoins selon son importance : logement, habillement, éducation, santé, ...Renilde, vendeuse ambulante dans la zone de Kanyosha, complète le revenu de son mari : « *Je me débrouille dans cette activité pour compléter mon mari qui est maçon, généralement, j'achète à manger et lui paie le loyer ou d'autres charges familiales* » (Renilde, Mars 2020). Seules celles qui peuvent gagner 5.000 fbu et plus par jour peuvent affecter leurs revenus ailleurs: épargne, loyer, scolarité des enfants, soins de santé, ...Selon la variable scolarité des enfants, sur 26 enquêtées, 6 soit 23% n'avaient pas d'enfants en âge scolaire. Elles étaient encore célibataires. Pour les 20 restants, 10 affirment inscrire leurs enfants à l'école alors que les 10 autres se retrouvent dans l'impossibilité de le faire, faute de moyens et ce, malgré le fait que la scolarité des enfants soit gratuite au niveau du cycle fondamental depuis l'année scolaire 2005-2006.

Graphique 2 : La part des vendeuses qui investissent dans l'éducation des enfants.



Selon les enquêtes, le nombre de femmes vendeuses qui envoient leurs enfants à l'école est égal à celui de celles qui ne le font pas (50% contre 50%).

Il y a lieu de se poser la question du sort des enfants qui ne sont pas scolarisés. Selon les cas et les âges, certains enfants accompagnent leurs parents en aidant dans le transport, d'autres se retrouvent dans les activités de débrouillardise à travers les différents petits métiers de la ville tels la fabrication des briques, le taxi-vélo, vendeurs d'œufs, d'arachide, de jus sur les différents parkings et parfois même aux carrefours de grandes avenues. Ils profitent du moment des feux rouges pour proposer leurs produits aux conducteurs en arrêt en attendant les feux verts.

Commerce ambulant : une alternative à l'exiguïté des terres dans les communes environnantes de la ville de Bujumbura.

Selon les données récoltées, la grande majorité des femmes ambulantes proviennent des communes de Bujumbura notamment Isale, Mutimbuzi et Kanyosha. Au cours de nos entretiens, nous avons constaté qu'une partie de ces femmes alternent le commerce ambulant avec l'agriculture. Pendant la saison culturelle, elles arrêtent le commerce ambulant pour s'occuper de leurs champs. Cependant, comme les espaces cultivables sont très réduites et ne peuvent pas les occuper toute l'année, elles investissent dans le commerce ambulant. Cette alternance entre le commerce ambulant et les autres activités n'est pas loin de l'idée de Roberts qui met en évidence plusieurs raisons pour lesquelles l'emploi dans le secteur informel attire beaucoup des femmes : « *ce secteur offre la flexibilité dans la participation que recherchent beaucoup des femmes ; elles peuvent quitter temporairement leur emploi si elles peuvent le combiner avec leurs charges ménagères.* » (Roberts, 1991 : 125).

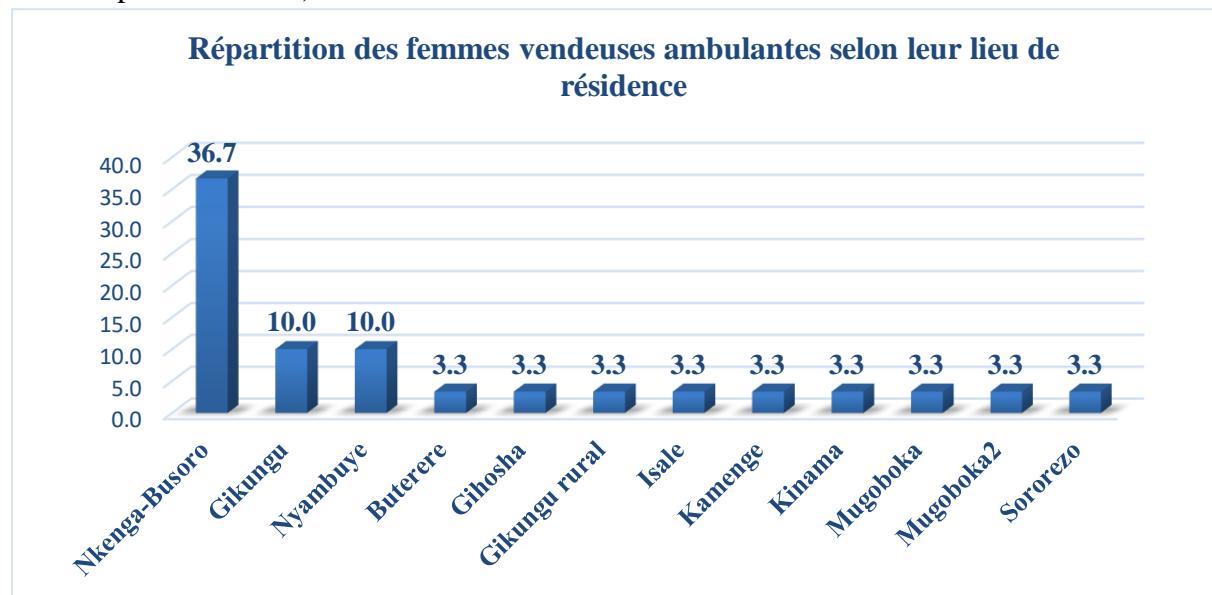
C'est aussi l'idée de Jeanne qui précise que : « *Quand arrive la saison culturelle, pendant quelques mois, je m'occupe de l'agriculture dans mon petit champ. Cela me prend deux mois* »

et le reste je m'occupe du commerce ambulant pour gagner de quoi nourrir ma famille. » (Jeanne, mai, 2020)

C'est la même situation que pour Anésie : « *Quand le semi du haricot approche, je laisse le commerce pour cultiver le haricot mais après le semis je recommence avec cette activité.* » (Anesie, février 2021)

Ces deux témoignages traduisent le comportement général des femmes qui pratiquent le commerce de rue dans la province de Bujumbura.

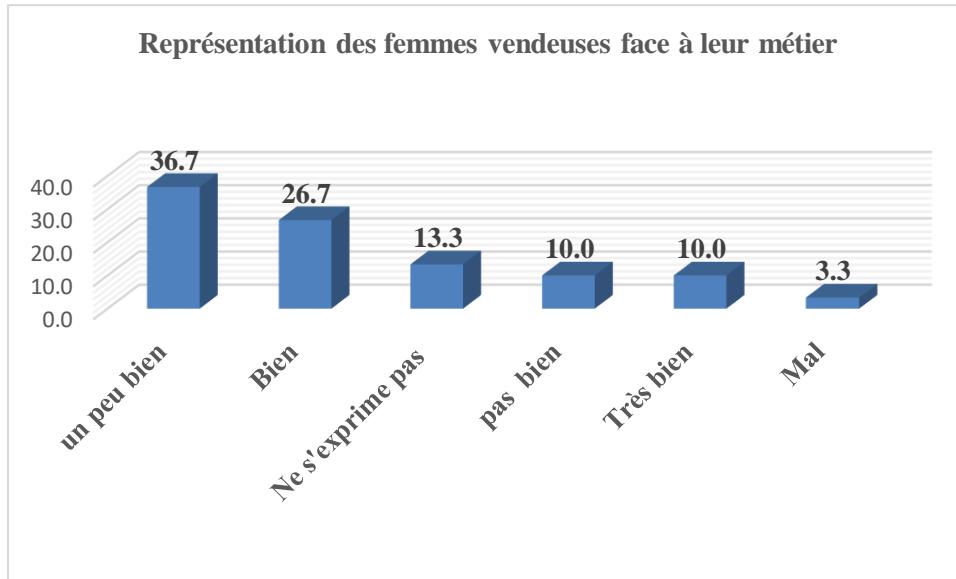
Graphique 3: Résidence des femmes vendeuses ambulantes de Bujumbura (source : enquête réalisée par les auteurs)



Selon ce graphique, l'on voit que face à l'insuffisance des terres cultivables dans les communes concernées, le commerce ambulant reste un recours comme gagne-pain.

Le commerce de rue perçu par les femmes vendeuses.

Les femmes vendeuses de rue portent une appréciation de leur activité selon un triple point de vue : perception de leur activité par elles-mêmes, par les clients et par les autorités administratives et policières. Elles essaient de traduire les représentations des autres parties prenantes. Nous aurions pu demander aussi à ces deux catégories de ce qu'elles pensent de ce petit métier, mais cette phase est prévue pour une recherche ultérieure. Comment les femmes vendeuses perçoivent-elles leur propre activité ? Selon le graphique ci-après, 10% des vendeuses ambulantes sont très bien satisfaites par le métier, 36,7% un peu bien satisfaites tandis que 26,7% sont plutôt bien satisfaites, 13,3% ne voulant pas s'y exprimer. Seules 10% de celles-ci estiment n'être pas satisfaites avec leur et 3% se sentent mal avec le métier.



Le métier présente ses propres difficultés. La fatigue est le premier mot qui sort de la bouche de toutes les femmes enquêtées. En effet, le transport par tête d'un lourd fardeau, une longue distance à parcourir, parfois sous une pluie battante ou un soleil accablant, rendent les conditions de travail très difficiles. Progressivement, certaines ne s'empêchent pas de penser qu'elles font partie d'un groupe des « oubliées » de la société. Une femme avec laquelle nous nous sommes entretenus en février 2020 sur l'axe appelé communément la route Rumonge, au niveau de Kira Hospital, donne le témoignage suivant :

« Le commerce ambulant s'exerce dans des conditions très difficiles. Porter 20 à 25 kg et parfois plus à tête d'homme n'est pas une tâche facile. Des fois, la pluie et le soleil aggravent la situation » (Gerardine, février 2020).

Effectivement, lors de nos entretiens en février 2020, nous avons vu des femmes totalement trempées, parfois avec un bébé au dos. Quand le bébé dort et qu'il fait beau, le trottoir sert de berceau.

D'un autre côté, le résultat de leur activité les fait oublier toutes les difficultés de parcours et éprouvent une certaine satisfaction morale d'autant plus que les revenus tirés de ce commerce leur assurent une certaine indépendance financière et une considération sociale. En effet, ils leur permettent de nourrir leur famille sans recourir à l'aumône et à la mendicité qui, selon elles, sont des sources de déconsidération sociale voire de mépris. C'est dans ce contexte que Claudine, cheffe de ménage, témoigne de sa motivation de braver toutes les difficultés de parcours pour assurer la survie de ses petites sœurs et son frère, après la mort de leur mère. Certaines y voient même une opportunité pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Elles croient en ce métier qui leur apparaît comme une voie pour nourrir leurs familles. Claudine de Kamenge, évoquée plus haut, adore son petit métier sur lequel elle fonde tout son espoir. Suivons son témoignage : *« Indépendamment des conditions de travail parfois difficiles, j'adore mon métier qui fait vivre ma famille. Inspirée par mon expérience dans ce petit commerce, je dois améliorer ma façon de faire. Le commerce de rue permet de nourrir les*

familles de ceux qui le pratique et mérite d'être considéré comme un métier comme tant d'autres» (Claudine, février 2021).

En définitive, elle plaide pour sa revalorisation. Par ailleurs, le genre de commerce permet à celles qui l'exercent de nouer et de consolider des relations sociales. Au-delà de l'activité, il se tisse des liens d'amitié et d'entraide de sorte que les vendeuses se rendent visites à la maison et s'entraident mutuellement dans les différentes circonstances de la vie. D'après Alphonsine : « *Dans notre métier, nous nous entraidons mutuellement. On se prête le capital, l'on se rend visite et il se crée une solidarité tacite, une sorte de « fraternisation » entre les vendeuses du même site* » (Alphonsine, Janvier, 2021).

A côté de celles qui dépeignent positivement le commerce de rue effectué par les femmes, il y a d'autres qui portent une perception nuancée. Selon les témoignages recueillis, une certaine catégorie de personnes a tendance à traiter avec mépris les femmes vendeuses ambulantes les assimilant à des filles d'un caractère léger. Cette perception procède du fait que les vendeuses doivent être accueillantes et souriantes quand un client se présente. Ce comportement fait partie de notre savoir-faire mais il y en a qu'il l'interprète comme un signe de séduction et vous traitent comme une femme publique : « *Une certaine opinion a tendance à nous traiter sur base de préjugés et nous accuse d'être des prostituées, ce qui est très démotivante pour moi*»(Monique, Nkenga : Effectivement, des fois, un client mal intentionné peut demander à une vendeuse de faire des rapports sexuels. Tel est le cas rapporté par PapiasIrakiza dans son travail de fin d'études de master (Irakiza, 2020 :71). Le métier est difficile et instable. Il comporte des risques évidents tels : la maltraitance et des tracasseries de toute sorte.

Par rapport à leur clientèle, la représentation se fait à deux niveaux. L'on distingue une clientèle constitué par ceux de la classe moyenne et de la « bourgeoisie » de la mairie. Celle-ci apprécie le service offert par ces vendeuses car elles allègent les courses à faire. C'est une clientèle qui est courtoisie et respectueuse des vendeuses. Par ailleurs, elle offre le meilleur prix et permet d'augmenter la marge bénéficiaire. Malheureusement, regrette une de nos enquêtées, cette clientèle n'est pas disponible toute l'année car, pendant les vacances scolaires, elle disparaît (Soroma, février 2021).

L'autre catégorie de clientèle est constituée par ceux des quartiers dits populaires et à faible pouvoir d'achat. Dans leur priorité, les légumes et surtout les fruits ne viennent pas en première position. Ainsi compte tenu de leur pouvoir d'achat, des clients de ces quartiers ont tendance à négocier au centime près. Dans ces conditions, les vendeuses sont-elles amenées à revoir à la baisse leur marge bénéficiaire. Vendre à Kinindo ou Gasekebuye, précise Minani Mélanie, n'est pas la même chose que vendre à Kanyosha ou Busoro, précise ; la marge bénéficiaire peut varier du simple au double selon les quartiers. Mélanie, janvier 2020).

Quant à la représentation des autorités administratives et de la police par les vendeuses, celles-ci parlent des rapports d'hostilité. L'autorité municipale les accuse de pratiquer une activité illégale et clandestine. En effet, il n'y a pas de texte régissant ce commerce. Par ailleurs, comme il s'agit principalement d'un commerce ambulant ou s'exerçant sur des sites

improvisés, non reconnus, donc impossible à localiser et à contrôler par l'administration, celle-ci essaie de lutter contre cette activité. Elle cherche à contraindre ces vendeuses à se trouver des places dans les marchés formels pour qu'elles soient astreintes à payer des taxes dues mais elle résiste. Certes il y en a qui voudraient exercer dans les marchés formels mais hésitent sous prétexte que ces derniers sont très éloignés de leurs lieux de résidence et que la clientèle y soit très limitée. Pour contraindre les vendeurs à rentrer dans la légalité, l'autorité administrative a recours à la police. Selon les témoignages de vendeuses elles-mêmes, des agents de la police abusent de leur pouvoir et les traquent partout, ajoutent-elles, pour leur extorquer de l'argent. Pour Emelyne : « *Quand la police vous arrête, elle confisque toute la marchandise qui ne sera remise que moyennant le payement d'un montant de 20.000 fbu. On nous dit qu'il s'agit d'une amande mais il n'y a pas de quittance en contrepartie* » (Emelyne juin 2020). Elles affirment être victimes de la maltraitance de la part de la police qui les brutalisent et confisquent leurs produits. Les pouvoirs publics devaient intervenir pour réglementer l'activité, maîtriser l'entrée de ses revenus et éviter la concurrence déloyale de celles qui, généralement, échappent au fisc.

Conclusion

Le commerce ambulant exercé par les femmes dans la mairie de Bujumbura procède de plusieurs origines. Il répond par ailleurs à des finalités de survie et résilience de cette catégorie de personnes aux ressources très limitées. D'une manière générale, l'évolution socio-politique et économique du pays depuis quelques années constitue la cause majeure de cette dynamique. A ce titre, dans le contexte d'une économie en voie de développement caractérisée par des crises socio-politiques, le manque de terre cultivable, le sous-emploi et le chômage, le développement de petits métiers apparaît, aux yeux de certaines catégories de personnes parmi lesquelles les femmes, comme une alternative leur permettant d'accéder à de petits revenus.

L'article met en évidence l'identité et le parcours des femmes qui s'adonnent au commerce ambulant dans la mairie de Bujumbura. Dans cette optique, le commerce de rue exercé par ces femmes leur procure des revenus et permet de répondre aux besoins fondamentaux à savoir la nourriture et le logement et d'autres encore. En fonction du statut matrimonial de la femme, il permet d'accéder à une certaine « aisance relative » selon qu'on vit mariée ou pas. Il s'est avéré que dans le cas d'une femme mariée, ce qu'elle gagne sert de complément au revenu de son mari. Il y en a aussi qui exerce ce commerce par le désir de jouir de plus de liberté et d'autonomie financière.

Comme la recherche est centrée sur la femme et le commerce de rue, nous avons tenu en considération de la représentation faite par les femmes commerçantes ambulantes autour de leur activité, de leur clientèle et des autorités administratives et policières. Une recherche ultérieure pourrait analyser le regard de la clientèle et des autorités administratives et policières sur le commerce ambulant dans la mairie de Bujumbura exercé par les femmes.

Bibliographie

Bidou J.-E., et ali, 1991, Géographie du Burundi, Paris, Hatier.

Brand D. et ali., 1999, Dictionnaire thématique Histoire et Géographie, Paris, Dalloz.

Christian L., 2000, « *Pauvreté, précarité, exclusion ; Définition et concept* », Direction de la Recherche des Etudes de l'Evaluation et des Statistiques (DREES).

Delvaux E., 2001 « Le défi de l'économie informelle » in l'Afrique face à la mondialisation : le point de vue syndical, éducation ouvrière, numéro 123, pp 14-19.

Norbert E., 1991, La société des individus, Paris, Fayard.

Irakiza P., 2020, La femme burundaise face à la pauvreté et la précarité dans les petits métiers : une étude socio-anthropologique de la résilience des femmes vendeuses de la rue dans la ville de Bujumbura, Bujumbura, UB.

Jean-Pierre La Chaud., 2010, Quand la pauvreté affecte la ville, affecte-t-elle plus les femmes ? Dans Revue d'Economie du Développement /2(Vol.18).

Jérôme M., 2006, « *L'ambulantage: Représentaions du commerce ambulant ou informel et métropolisation* », Cybergeo : Européen Journal of Geography [En ligne], Politique, Culture, Représentaions, document 355, mis en ligne le 17 octobre 2006, consulté le 20 mars 2021 à partir de [URL:<http://journals.openedition.org>](http://journals.openedition.org)

Lautier B., 2004, *L'économie informelle dans le tiers-monde*, Paris, La Découverte (col. Repères),

Marouani et al.2003, Travail du Genre, Paris, La Découverte,

Mulindahabi F., 2010, Essaie d'analyser du fonctionnement du secteur informel dans la diminution du chômage au Burundi : cas des activités informelles à Bujumbura Mairie, Bujumbura, UMLK.

Reginensi C., 2012, A la rencontre des vendeurs ambulants et autres informels. Mobilité et réseaux dans la fabrication de la ville, Anthropologie sociale et ethnologie, Université de Toulouse Mirail- Toulouse II.

Roberts B. R., 1991, « The changing nature of informal employment : The case of Mexico » in Standing G., et Tockman V., (dir. Pub.) Toward social adjustment : Labour market issues in structural adjustment, BIT, Genève, Chapitre 4.

Annexe

a. Liste des enquêtées (Questionnaire)

Nom et Prénom	Province d'origine	Niveau d'étude	Résidence actuelle	Etat matrimonial
Emelyne	Muyinga	4	Mugoboka	Marié
Alice	Bujumbura rural	5	Gikungu rural	Marié
Bizimana Jeanne	Bujumbura rural	4	Nyambuye	Marié
Dusabe Claudine	Ngozi	8	Nyambuye	Marié
HarerimanaChanelle	Bujumbura	6	Nyambuye	Célibataire
Ntakirutimana Thérèse	Ngozi	7	Sororezo	Marié
Rebecca	Gitega	6	Kamenge	Marié
Malliamnzokira	Karuzi	5	Gikungu	Divorcée
Mukansinejulbertte	Kirundo	7	Gikungu	Marié
Kaneza	Cibitoke	6	Mugoboka2	Marié
Jacqueline	Bujumbura rural	1	Gihosha	Célibataire
Irakoze Cynthia	Bujumbura rural	4	Isale	Divorcée
Nzokira Emmanuelle	Gitega	8	Gikugungu	Célibataire
KubwimanaGoreth	Gitega	6	Kinama	Marié
Munezero Alice	Cankuzo	4	Buterere	Fille mère
Diane	Bujumbura Mairie	12	Kanyosha-busoro	Célibataire
KamikaziGodelive	Bujumbura-Rural	5	Kanyosha-Busoro	Divorcée
Minani Mélanie	Bujumbura-Rurale	5	Kanyosha-busoro	Divorcée
Renilda	Bujumbura-Rurale	3	Kanyosha-Nkenga	Veuve
KaburaSpès	Bujumbura Mairie	6	Busoro	Marié
Monique	Bujumbura Mairie	5	Nkenga	Célibataire
Gakiza	Bujumbura Mairie	4	Nkega	Veuve
Alphonsine	Karusi	5	Busoro	Fille mère
Jeanine	Muyinga	5	Nkenga	Divorcée
Evelyne	Kayanza	4	Busoro-Nkenga	Marié
Aline	Bujumbura Rural	5	Nkenga	Fille mère

b. Les personnes ressources pour les entretiens.

Nom et prénom	Site de vente	Produits vendus
Soroma	Kinindo	Oranges, citrons, bananes mûres
Thérèse	Bwiza	Avocats et bananes
Nadine Kaneza	Nyakabiga	Oranges
Claudine	Gare du nord- Kamenge	Arachides et manioc
Gerardine	Musaga	Avocat
Kubwayo Aline	Kanyosha	Amarante et aubergines
KwizeraGoreth	Gasenyi	Avocat
Dusabe Diane	Kanyosha	Citrons et bananes
Munezero Jeanne	Gihosha	Bananes et papayes
Minani	Buyenzi	Avocat